

**ARRETE DU MAIRE**

**Le Maire de la Commune de HEILLECOURT,**

- VU les articles L 2213.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Route,
- VU la demande de l'entreprise COLAS en date du 10 octobre 2011,
- VU la DICT n°257-11-80884 du 12 octobre 2011,
- CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation automobile et d'assurer la sécurité des piétons et des usagers de la route à l'occasion des travaux de construction d'un plateau ralentisseur du n°54 au 58 Grande Rue à Heillecourt.

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup> – **Du lundi 24 octobre au vendredi 25 novembre 2011 inclus**, l'entreprise COLAS est autorisée à occuper le domaine public pour les travaux de construction d'un plateau surélevé du n°54 au 58 Grande Rue à Heillecourt.

Article 2 – Les travaux se dérouleront Grande Rue par demi-chaussée avec maintien en permanence de la circulation automobile aux moyens d'un alternat par feux tricolore de chantier.

Article 3 – L'accès à la Place de la Fontaine sera maintenu en sens unique depuis la Grande Rue durant les travaux.

Article 4 – La chaussée sera réduite au droit du chantier Grande Rue et Place de la Fontaine avec interdiction de stationner.

Article 5 – Le stationnement sera interdit du 24 octobre au 25 novembre inclus, pour deux places face au n°3 Place de la Fontaine et pour quatre places face au n°4 Place de la Fontaine.

Article 6 – L'entreprise prendra toutes dispositions utiles pour assurer la signalisation et la présignalisation réglementaires ainsi que la sécurité de tous les usagers. Elle assurera le nettoyage de la zone d'intervention, la sécurité et la circulation des piétons.

Article 7 - Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Contrôleur Général, Hôtel de Police, bd Lobau à NANCY,
- Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, service Circulation,
- Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers, bd Joffre à NANCY,
- Mesdames et Messieurs les riverains de la Grande Rue à HEILLECOURT,
- Mesdames et Messieurs les riverains de la Place de la Fontaine à HEILLECOURT,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise COLAS,
- Les Services Techniques municipaux,
- La Police Municipale.

